

Mulhouse le 25 novembre 2009

**TRIBUNAL  
DE GRANDE INSTANCE DE  
MULHOUSE**

**68061 MULHOUSE CEDEX**

*Parquet du  
Procureur de la RÉPUBLIQUE*

Tél. 03.89.36.25.39  
Fax. 03.89.46.36.94

Le Procureur de la République  
à  
**Monsieur Jean-Luc WEBER**  
11, rue Berthier  
68390 SAUSHEIM

**OBJET : Marché pour un film vidéo - Société Audioscope.**

**N/R E F : 08/14566**

Monsieur,

Vous avez informé le Parquet de la difficulté relative au choix par le Conseil Municipal de SAUSHEIM de la Société Audioscope au détriment de l'entreprise OFP (M. HUGEL).

Après enquête de la gendarmerie je suis amené à ne pas donner suite à cette affaire, le délit de favoritisme n'étant pas constitué avec suffisamment de certitude pour envisager des poursuites. J'ai noté que vous ne souhaitez pas de poursuites d'ailleurs mais seulement une publication de l'enquête et un rappel à la loi.

Une publication de l'enquête n'est pas possible légalement.

S'agissant du rappel à la loi il a déjà été fait par Monsieur le Sous-Préfet dans son courrier à Monsieur le Maire.

En conclusion le dossier de l'enquête est classé sans suite.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**P/LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE,**  
Le Procureur de la République Adjoint,



Michel DEFER